

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	31 mars 2017
--------------------------	--------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	39
N° identifiant	2017-0151

Titre	Budget Locations Immobilières : Adoption du budget primitif 2017 avec anticipation du résultat 2016
-------	---

Rapporteur(s)	
Date de la convocation	

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	

PJ.	BP 2017 - Budget Locations immobilières
-----	---

Membres en exercice	0	
Quorum		

Présents	0	
----------	---	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants	Mandataires
---------	---	----------	-------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances

Par délibération précédemment votée, vous avez autorisé la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2016 ; aussi, le projet de budget primitif qui vous est présenté ci-dessous comporte les résultats prévisionnels de l'exercice 2016, les restes à réaliser de 2016 et les recettes et les dépenses nouvelles.

Les sections d'investissement et de fonctionnement sont équilibrées respectivement en recettes et en dépenses à 2 365 716,63 € et € 5 203 558,22 € soit un total pour les deux sections de 7 569 274,85 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Dépenses	Recettes
001	Résultat anticipé	0,00	363 369,84
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	444 884,93
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	153 155,00	553 334,00
16	Emprunts et dettes assimilées	875 715,39	1 003 127,86
118	VVC - Atelier accueil I PARC	58 726,24	0,00
1724	Equipement et mobilier	60 563,00	0,00
1726	Mobilier et équipement	80 000,00	0,00
1727	Bâtiments - Tous sites	570 000,00	0,00
1728	Centre de conférences	238 000,00	0,00
1729	Parc des expositions	318 272,00	0,00
1744	Schéma Directeur des Systèmes d'Information	10 285,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00
	TOTAUX	2 365 716,63	2 365 716,63

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Dépenses	Recettes
002	Résultat anticipé	0,00	778 737,16
011	Charges à caractère général	2 125 035,85	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 313 681,21	0,00
013	Atténuation de charges	0,00	5 115,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	444 884,93	0,00
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	553 334,00	153 155,00
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00	0,00
66	Charges financières	658 122,23	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0,00	598 484,00
73	Impôts et taxes	0,00	10 000,00
74	Dotations et participations	0,00	1 677 779,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 869 153,00
77	Produits exceptionnels	0,00	111 135,06
	TOTAUX	5 203 558,22	5 203 558,22

Il vous est proposé d'adopter le projet de budget primitif 2017

POUR CONTRE Abstention Ne prend pas part au vote	0		Pour le Président,
	0		
	0		
	0		
	0		

RESULTAT DU VOTE

Affichée le		
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs		
Date de réception en préfecture		
Identifiant de télétransmission		

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Décisions budgétaires

REPUBLIQUE FRANCAISE

**GRAND POITIERS COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
AGREGGE DU BUDGET PRINCIPAL DE GRAND POITIERS**

Numéro SIRET : 200 069 854 00053

POSTE COMPTABLE : 086016

M. 14

**BUDGET PRIMITIF
voté par nature**

BUDGET : LOCATIONS IMMOBILIERES

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I - Informations générales (6)	
p. 1	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 2	B - Modalités de vote du budget
II - Présentation générale du budget	
p. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p. 6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p. 7	B2 - Balance générale du budget - Recettes
III - Vote du budget	
p. 8-9	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p. 10	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p. 11-12	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p. 13-14	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p. 15à21	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
p. 23à28	A1 - Présentation croisée par fonction (1)
p. 29à31	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
p. 32à34	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
p. 35	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p. 36à39	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
p. 40	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p. 41	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
p.	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
p.	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
p.	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
p.	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
p. 42-43	A3 - Méthode utilisée pour les amortissements
p.	A4 - Etat des provisions
p.	A5 - Etalement des provisions
p. 44	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p. 45	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
p.	A8 - Etat des charges transférées
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
B - Engagements hors bilan	
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
p. 46	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
p. 47	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
p. 48	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
C - Autres éléments d'informations	
p. 49	C1 - Etat du personnel
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
p. 50à55	D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe.

Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L.2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoirement que pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art. L.5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire Informations générales et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)		195 044,00
Nombre de résidences secondaires (article R.2113-1 in fine)		
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :		

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier			

	Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	21,56	
2	Produit des impositions directes/population	21,90	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	6,81	
4	Dépenses d'équipement brut/population	75,52	
5	Encours de dette/population	31,24 %	%
6	DGF/population	113,66 %	%
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	31,27 %	%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/recettes réelles de fonctionnement (2)	344,83 %	%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L.2313-2, R2313-1, R2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du (1) chapitre pour la section de fonctionnement;
- au niveau du (1) chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2);
- avec vote formel sur chacun des chapitres. (3)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) (4)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent. (5)

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1. (6)

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement

(3) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du

(5) Indiquer "primitif" de l'exercice précédent ou "cumulé" de l'exercice précédent

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 203 558,22	4 424 821,06
	+	+	+
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	0,00	778 737,16
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 203 558,22	5 203 558,22

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 353 001,24	2 002 346,79
	+	+	+
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	12 715,39	0,00
R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	0,00	363 369,84
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 365 716,63	2 365 716,63

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 569 274,85	7 569 274,85
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
 (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****II****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	2 125 035,85	2 125 035,85	2 125 035,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	1 313 681,21	1 313 681,21	1 313 681,21
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
	Total des dépenses de gestion courante	0,00	0,00	3 444 217,06	3 444 217,06	3 444 217,06
66	Charges financières	0,00	0,00	658 122,23	658 122,23	658 122,23
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	0,00	0,00	4 205 339,29	4 205 339,29	4 205 339,29
023	<i>Virement à la section d'investissement (5)</i>	<i>0,00</i>		<i>444 884,93</i>	<i>444 884,93</i>	<i>444 884,93</i>
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	<i>0,00</i>		<i>553 334,00</i>	<i>553 334,00</i>	<i>553 334,00</i>
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00		998 218,93	998 218,93	998 218,93
	TOTAL	0,00	0,00	5 203 558,22	5 203 558,22	5 203 558,22
					+	
					=	
				TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		5 203 558,22

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	5 115,00	5 115,00	5 115,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	0,00	0,00	598 484,00	598 484,00	598 484,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	1 677 779,00	1 677 779,00	1 677 779,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 869 153,00	1 869 153,00	1 869 153,00
	Total des recettes de gestion courante	0,00	0,00	4 160 531,00	4 160 531,00	4 160 531,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	111 135,06	111 135,06	111 135,06
	Total des recettes réelles de fonctionnement	0,00	0,00	4 271 666,06	4 271 666,06	4 271 666,06
042	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)</i>	<i>0,00</i>		<i>153 155,00</i>	<i>153 155,00</i>	<i>153 155,00</i>
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		153 155,00	153 155,00	153 155,00
	TOTAL	0,00	0,00	4 424 821,06	4 424 821,06	4 424 821,06
					+	
				R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)		778 737,16
					=	
				TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		5 203 558,22

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	845 063,93
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	1 335 846,24	1 335 846,24	1 335 846,24
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	1 335 846,24	1 335 846,24	1 335 846,24
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	12 715,39	863 000,00	863 000,00	875 715,39
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	12 715,39	864 000,00	864 000,00	876 715,39
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	12 715,39	2 199 846,24	2 199 846,24	2 212 561,63
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)</i>	0,00		153 155,00	153 155,00	153 155,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		153 155,00	153 155,00	153 155,00
	TOTAL	0,00	12 715,39	2 353 001,24	2 353 001,24	2 365 716,63
					+	
						=
					TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 365 716,63

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	998 127,86	998 127,86	998 127,86
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	998 127,86	998 127,86	998 127,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	1 004 127,86	1 004 127,86	1 004 127,86
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	0,00		444 884,93	444 884,93	444 884,93
040	<i>Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)</i>	0,00		553 334,00	553 334,00	553 334,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		998 218,93	998 218,93	998 218,93
	TOTAL	0,00	0,00	2 002 346,79	2 002 346,79	2 002 346,79
					+	
					R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	363 369,84
						=
					TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 365 716,63

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	845 063,93
DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 125 035,85		2 125 035,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 313 681,21		1 313 681,21
65	Autres charges de gestion courante	5 500,00		5 500,00
66	Charges financières	658 122,23	0,00	658 122,23
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	553 334,00	553 334,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		444 884,93	444 884,93
Dépenses de fonctionnement - Total		4 205 339,29	998 218,93	5 203 558,22
				+ =

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 203 558,22
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	53 155,00	53 155,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	875 715,39	0,00	875 715,39
	Total des opérations d'équipement	1 335 846,24		1 335 846,24
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	100 000,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
Dépenses d'investissement - Total		2 212 561,63	153 155,00	2 365 716,63
				+ =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 365 716,63
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	5 115,00		5 115,00
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses	598 484,00		598 484,00
72	<i>Travaux en régie</i>		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	10 000,00		10 000,00
74	Dotations et participations	1 677 779,00		1 677 779,00
75	Autres produits de gestion courante	1 869 153,00	0,00	1 869 153,00
77	Produits exceptionnels	111 135,06	53 155,00	164 290,06
Recettes de fonctionnement - Total		4 271 666,06	153 155,00	4 424 821,06

+
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE **778 737,16**

=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **5 203 558,22**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budg.)	1 003 127,86	0,00	1 003 127,86
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		553 334,00	553 334,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		444 884,93	444 884,93
Recettes d'investissement - Total		1 004 127,86	998 218,93	2 002 346,79

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE **363 369,84**

+
AFFECTATION AU COMPTE 1068 **0,00**

=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **2 365 716,63**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
011	Charges à caractère général (5)		2 125 035,85	2 125 035,85
60611	Eau et assainissement	26 667,00	26 667,00	26 667,00
60612	Energie - Electricité	156 656,12	156 656,12	156 656,12
60613	Chauffage urbain	112 381,90	112 381,90	112 381,90
60628	Fournitures non stockée autres fournitures non stockées	105 500,00	105 500,00	105 500,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	18 353,00	18 353,00	18 353,00
611	Contrats de prestation de service	392 595,13	392 595,13	392 595,13
6135	Locations mobilières	156 080,45	156 080,45	156 080,45
61521	Entretien des terrainsEntretien des terrains	1 500,00	1 500,00	1 500,00
615221	Entretien et réparation bâtiments publics	35 152,35	35 152,35	35 152,35
615228	Autres bâtiments	35 768,00	35 768,00	35 768,00
61558	Entretien et Réparations sur biens immobiliers	17 669,06	17 669,06	17 669,06
6156	Maintenance	269 669,86	269 669,86	269 669,86
6161	Primes d'assurance multirisques	33 320,00	33 320,00	33 320,00
6226	Honoraires	7 384,15	7 384,15	7 384,15
6228	Divers	21 895,83	21 895,83	21 895,83
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	200,00	200,00
6237	PublicationsPublications	237 350,00	237 350,00	237 350,00
6238	Publicité, publications, relations publiques divers	52 600,00	52 600,00	52 600,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	150,00	150,00
6256	Missions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6257	Réceptions	36 303,00	36 303,00	36 303,00
6262	Frais de télécommunications	31 061,00	31 061,00	31 061,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)Concours divers (cotisations)	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6282	Frais de gardiennage	152 500,00	152 500,00	152 500,00
6283	Frais de nettoyage	75 309,00	75 309,00	75 309,00
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	51 293,00	51 293,00	51 293,00
62875	Remboursement de frais aux communes membres du GFP	8 975,00	8 975,00	8 975,00
6288	Divers - Autres services extérieurs	16 000,00	16 000,00	16 000,00
63512	Taxes foncières	59 402,00	59 402,00	59 402,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés autres organism	5 200,00	5 200,00	5 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		1 313 681,21	1 313 681,21
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	504 915,00	504 915,00	504 915,00
6218	Autre personnel extérieur	144 854,21	144 854,21	144 854,21
6331	Versement de transport	4 172,00	4 172,00	4 172,00
6332	Cotisations versées au FNAL	1 605,00	1 605,00	1 605,00
6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	3 210,00	3 210,00	3 210,00
6338	Autres impôts, taxes et versts assimilés sur rémunérations	964,00	964,00	964,00
64111	Rémunération principale	151 213,00	151 213,00	151 213,00
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités	4 245,00	4 245,00	4 245,00
64118	Autres indemnités	48 804,00	48 804,00	48 804,00
64131	Personnel non titulaire : rémunérations	160 539,00	160 539,00	160 539,00
64138	Personnel non titulaire : autres indemnités	46 876,00	46 876,00	46 876,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	152 319,00	152 319,00	152 319,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	72 417,00	72 417,00	72 417,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 678,00	4 678,00	4 678,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	1 077,00	1 077,00	1 077,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
6475	Médecine du travail, pharmacie		76,00	76,00
6478	Autres charges sociales diverses		1 117,00	1 117,00
6488	Autre charges		10 600,00	10 600,00
65	Autres charges de gestion courantes		5 500,00	5 500,00
6541	créances admises en non valeur		5 000,00	5 000,00
6542	créances éteintes		450,00	450,00
658	Charges de gestion courante		50,00	50,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (A) = (011+012+014+65+656)			3 444 217,06	3 444 217,06
66	Charges financières (b)		658 122,23	658 122,23
66111	Intérêts de la dette		192 721,00	192 721,00
66112	ICNE		25 401,23	25 401,23
6618	Interets des autres dettes		440 000,00	440 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		3 000,00	3 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marché		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (e)		100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = (a)+(b)+(c)+(d)+(e)			4 205 339,29	4 205 339,29
023	Virement à la section d'investissement		444 884,93	444 884,93
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8) (9)		553 334,00	553 334,00
6811	Dotations aux amortissements		553 334,00	553 334,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D			998 218,93	998 218,93
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE			998 218,93	998 218,93
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			5 203 558,22	5 203 558,22
+				
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
+				
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				5 203 558,22

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	25 401,23
= Différence ICNE N - ICNE N-1	25 401,23

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF042 = RI 040

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
013	Atténuation de charges		5 115,00	5 115,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		5 115,00	5 115,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...		598 484,00	598 484,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeuble)		8 238,00	8 238,00
70846	Mise à disposition de personnel facturée au GFP de rattachement		42 754,00	42 754,00
70848	Mise à disposition de personnel facturée aux autres organismes		24 909,00	24 909,00
70878	Remboursement de frais - Autres redevables	Remboursement de frais	58 000,00	58 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes		464 583,00	464 583,00
73	Impôts et taxes		10 000,00	10 000,00
7336	Taxes pour utilisation des services publics : droit de place		10 000,00	10 000,00
74	Dotations et participations		1 677 779,00	1 677 779,00
74751	Participation du GFP de rattachement		1 677 779,00	1 677 779,00
75	Autres produits de gestion courante		1 869 153,00	1 869 153,00
752	Revenus des immeubles		1 837 388,00	1 837 388,00
758	Produits divers de gestion courante		31 765,00	31 765,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES			4 160 531,00	4 160 531,00
(a) = (70+73+74+75+013)				
77	Produits exceptionnels (c)		111 135,06	111 135,06
7788	Produits exceptionnels divers		111 135,06	111 135,06
TOTAL RECETTES REELLES = A+B+C+D			4 271 666,06	4 271 666,06
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)		153 155,00	153 155,00
722	Travaux en régie		100 000,00	100 000,00
777	Quote-part des subventions d'invest.transfér.Cpte résultat		53 155,00	53 155,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			153 155,00	153 155,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)			4 424 821,06	4 424 821,06
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				778 737,16
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				5 203 558,22

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF042 = DI 040

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisations").

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° (5)	0,00	1 335 846,24	1 335 846,24
118	VVC - ATELIER ACCUEIL I PARC	0,00	58 726,24	58 726,24
1724	Equipement et matériel	0,00	60 563,00	60 563,00
1726	Mobilier et équipement	0,00	80 000,00	80 000,00
1727	Bâtiments - Tous sites	0,00	570 000,00	570 000,00
1728	Centre de conférences	0,00	238 000,00	238 000,00
1729	Parc des expositions	0,00	318 272,00	318 272,00
1744	Schéma Directeur des Systèmes d'Information	0,00	10 285,00	10 285,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	1 335 846,24	1 335 846,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	863 000,00	863 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	480 000,00	480 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	170 000,00	170 000,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	0,00	5 000,00	5 000,00
1675	Dettes pour M.E.T.P. et PPP	0,00	208 000,00	208 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	0,00	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	864 000,00	864 000,00
45...1	Opérations pour compte de tiers n° (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	0,00	2 199 846,24	2 199 846,24

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	0,00	153 155,00	153 155,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)			
13912	Subventions d'équipement transférables - Région	0,00	4 675,00	4 675,00
13913	Subventions d'équipement transférables - Départements	0,00	15 521,00	15 521,00
139141	Subventions d'équipement communes membres	0,00	1 523,00	1 523,00
139151	Subventions d'équipement - GFP de rattachement	0,00	25 610,00	25 610,00
13918	Subventions d'équipements transférables - Autres	0,00	5 826,00	5 826,00
	Charges transférées (9)			
2313	Constructions	0,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	153 155,00	153 155,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	2 353 001,24	2 353 001,24
			+	
		RESTES A REALISER N-1 (11)	12 715,39	
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)		0,00	
			=	
		TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 365 716,63	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir Annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	998 127,86	998 127,86
1641	Emprunt en euros		998 127,86	998 127,86
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	998 127,86	998 127,86

10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	5 000,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 000,00	1 000,00
274	Prêts		1 000,00	1 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	6 000,00	6 000,00

45...2	Opérations pour compte de tiers n° (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00

TOTAL RECETTES REELLES DE L'EXERCICE		0,00	1 004 127,86	1 004 127,86
--------------------------------------	--	------	--------------	--------------

021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	444 884,93	444 884,93
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	553 334,00	553 334,00
28041411	Communes GFP : Biens mobiliers, matériel et études		2 789,58	2 789,58
28041512	GFP rattachement : Bâtiments et installations		82 935,00	82 935,00
28051	Concessions et droits similaires		1 356,00	1 356,00
28132	Immeubles de rapport		54 809,00	54 809,00
28135	Installations, agencements, aménagts constructions		23 212,00	23 212,00
281728	Agencements et aménagements de terrains		11 562,77	11 562,77
281732	Immeubles de rapport		112 680,00	112 680,00
281735	Installations générales, agencements aménagements des constr		178,00	178,00
2817538	Amortissements installations - Autres réseauxAmortissements installa		5 241,00	5 241,00
281784	Mobilier		280,14	280,14
281788	Autres immobilisations corporelles recues		4 271,05	4 271,05
28182	Matériel de transport		900,00	900,00
28183	Matériel de bureau et informatique		7 896,18	7 896,18
28184	Amortissements mobilier		25 555,82	25 555,82
28188	Amortissement des autres immobilisations corporelles		219 667,46	219 667,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	998 218,93	998 218,93

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2

Chap/ art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles du Président (3)	Vote du Conseil Communautaire (4)
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	998 218,93	998 218,93
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	2 002 346,79	2 002 346,79
		+ RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00	
		+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	363 369,84	=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 365 716,63	

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 118 (1)
LIBELLE : VVC - ATELIER ACCUEIL I PARC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/I/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles			58 726,24	B 58 726,24	
2031	Frais d'études			5 665,00	5 665,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			50 975,55	50 975,55	
2111	Terrains nus			50 708,75	50 708,75	
2188	Autres immobilisations corporelles			266,80	266,80	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			2 085,69	2 085,69	
2313	Constructions			2 085,69	2 085,69	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	58 726,24
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1724

(1)

LIBELLE : Equipement et matériel

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles			60 563,00	B 60 563,00	
2033	Frais d'insertion			1 500,00	1 500,00	
204	Subventions d'équipement versées			63,00	63,00	
2041411	Communes GFP : Biens mobiliers, matériel et étude			63,00	63,00	
21	Immobilisations corporelles			59 000,00	59 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			54 000,00	54 000,00	
2184	Mobilier			5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	60 563,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1726

(1)

LIBELLE : Mobilier et équipement

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	80 000,00	B 80 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			80 000,00	80 000,00	
2182	Matériel de transport			9 000,00	9 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			10 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier			20 000,00	20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			41 000,00	41 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	80 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1727 (1)**LIBELLE : Bâtiments - Tous sites**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	570 000,00	B 570 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			190 000,00	190 000,00	
2135	Installation générales, agencements, aménagements			185 000,00	185 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			5 000,00	5 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			380 000,00	380 000,00	
2313	Constructions			20 000,00	20 000,00	
238	Avances et acomptes versés			360 000,00	360 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	570 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1728 (1)**LIBELLE : Centre de conférences**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	238 000,00	B 238 000,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			238 000,00	238 000,00	
2135	Installation générales, agencements, aménagements			18 000,00	18 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			220 000,00	220 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13	C	D
16	Subventions d'investissement	
	Emprunts et dettes assimilées	

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	238 000,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1729 (1)**LIBELLE : Parc des expositions**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	318 272,00	B 318 272,00	
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles			272 059,00	272 059,00	
2135	Installation générales, agencements, aménagements			272 059,00	272 059,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours			46 213,00	46 213,00	
2313	Constructions			46 213,00	46 213,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	318 272,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1744

(1)

LIBELLE : Schéma Directeur des Systèmes d'Information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles du Président (4)	Vote du Conseil Communautaire (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles		A	10 285,00	B 10 285,00	
204	Subventions d'équipement versées			2 285,00	2 285,00	
2041411	Communes GFP : Biens mobiliers, matériel et étude			267,00	267,00	
2041631	Etab car. Adm : Biens mobiliers, matériel et études			2 018,00	2 018,00	
21	Immobilisations corporelles			8 000,00	8 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			8 000,00	8 000,00	
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	D
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées		

Besoin de financement = (A+B)-(C+D)	10 285,00
Excédent de financement = (C+D)-(A+B)	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

ANNEXES

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles		201 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements municipaux (2)			0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements non municipaux (c/204) (3)			0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières		201 000,00				
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de l'exercice		201 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement		201 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES						
Total recettes de l'exercice		1 444 012,79	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports		363 369,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement		1 807 382,63	0,00	0,00	0,00	0,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Dépenses réelles		201 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements municipaux (2)			0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements non municipaux (c/204) (3)			0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières		201 000,00				
Dépenses d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total dépenses de l'exercice		201 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement		201 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice		622 384,93	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement		622 384,93	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice		1 677 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports		778 737,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement		2 456 516,16	0,00	0,00	0,00	0,00

Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
FONCTIONNEMENT						
DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice		1 677 779,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RAR N-1 et reports		778 737,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement		2 456 516,16	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique engagés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a et R. 5211-14 + L. 5211-1 et R. 5711-2 du CGCT).
 (2) Ou biens de la structure intercommunale.
 (3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

			IV
			A1

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	INVESTISSEMENT			TOTAL			
			8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique					
DEPENSES									
RECETTES									
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 998 846,24	2 199 846,24			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 996 498,24	1 996 498,24			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 348,00	2 348,00			
						201 000,00			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 155,00	153 155,00			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 152 001,24	2 353 001,24			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 715,39	12 715,39			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 164 716,63	2 365 716,63			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 334,00	2 002 346,79			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363 369,84			
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558 334,00	2 365 716,63			

FONCTIONNEMENT

			DEPENSES	
			RECETTES	
DEPENSES				
RECETTES				
0,00	0,00	0,00	0,00	4 573 665,95
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	4 573 665,95
0,00	0,00	0,00	0,00	2 739 534,72
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	2 739 534,72
0,00	0,00	0,00	0,00	4 424 821,06
0,00	0,00	0,00	0,00	778 737,16
0,00	0,00	0,00	0,00	5 203 558,22

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs fournis les caisses des écoles et les services à activité unique engagés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croissement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Où biens de la structure intercommunale.

(3) Où biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Article	Libellé	Opération non ventilables	Services généraux administratifs publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse
INVESTISSEMENT							

DEPENSES							
Total dépenses investissement							
		201 000,00		0,00		0,00	0,00
	Total dépenses réelles investissement	201 000,00		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versées	0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		0,00		0,00	0,00
	Total dépenses d'ordre investissement	0,00		0,00		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00		0,00	0,00

RECETTES							
Total recettes investissement							
		1 807 382,63		0,00		0,00	0,00
	Total recettes réelles investissement	1 362 497,70		0,00		0,00	0,00
001	Résultat d'investissement	363 369,84		0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	998 127,86		0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00		0,00		0,00	0,00
	Total recettes d'ordre investissement	444 884,93		0,00		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	444 884,93		0,00		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00		0,00	0,00

IV - ANNEXES

PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Article	Libellé	INVESTISSEMENT				Action économique	TOTAL			
		5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement					
DEPENSES										
Total dépenses investissement										
	Depenses réelles investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 164 716,63	2 365 716,63			
	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	2 011 561,63	2 212 561,63			
16	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	675 715,39	875 715,39			
20	Subventions d'équipements versées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 165,00	7 165,00			
204	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 348,00	2 348,00			
21	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	898 034,55	898 034,55			
23	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	428 298,69	428 298,69			
27	Depenses d'ordre investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00			
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	153 155,00	153 155,00			
040	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	153 155,00	153 155,00			
041						0,00	0,00			
RECETTES										
Total recettes investissement										
	Recettes réelles investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	558 334,00	2 365 716,63			
	Résultat d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	1 367 497,70			
001	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	363 369,84			
16	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	1 003 127,86			
27	Recettes d'ordre investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00			
	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 884,93			
040	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	553 334,00	553 334,00			
041						0,00	0,00			

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Article	Libellé	01 Opération non ventilables	0 Services généraux administrat ^{if} publiques	FONCTIONNEMENT			4 Sport et jeunesse
				1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	
DEPENSES							
Total dépenses fonctionnement		622 384,93		0,00		0,00	0,00
Total dépenses réelles fonctionnement		177 500,00		0,00		0,00	0,00
011	Changes de gestion générale	1 000,00		0,00		0,00	0,00
012	Charges de personnel	0,00		0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		0,00		0,00	0,00
66	Charges financières	73 000,00		0,00		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00		0,00		0,00	0,00
Total dépenses d'ordre fonctionnement		444 884,93		0,00		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	444 884,93		0,00		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		0,00		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00		0,00		0,00	0,00
RECETTES							
Total recettes fonctionnement		2 456 516,16		0,00		0,00	0,00
Total recettes réelles fonctionnement		2 456 516,16		0,00		0,00	0,00
002	Résultat reporté au anticipé	778 737,16		0,00		0,00	0,00
013	Atténuation des charges	0,00		0,00		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00		0,00	0,00
73	Impôts et Taxes	0,00		0,00		0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 677 779,00		0,00		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00		0,00		0,00	0,00
Total recettes d'ordre fonctionnement		0,00		0,00		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		0,00		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

Article	Libellé	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménage et services urbains, environnement	Action économique	TOTAL
		5	6	7	8	9	

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	
	Total dépenses fonctionnement	0,00	0,00
	Depenses réelles fonctionnement	0,00	0,00
011	Charges de gestion générale	0,00	0,00
012	Charges de personnel	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00
	Depenses d'ordre fonctionnement	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00	0,00

RECETTES

Total recettes fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 739 534,72	5 203 558,22
Recettes réelles fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 586 379,72	5 050 403,22
002 Résultat reporté ou anticipé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	778 737,16
013 Atténuation des charges	0,00	0,00	0,00	0,00	5 115,00	5 115,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	598 484,00	598 484,00
73 Impôts et Taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
74 Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 677 779,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	1 869 153,00	1 869 153,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	103 627,72	111 135,06
Recettes d'ordre fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	153 155,00	153 155,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	153 155,00	153 155,00
043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) 1) sur le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de voie choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Art. (1)	Libellé	01		02		03		04		Total		
		Opérations non ventilables										
DEPENSES (2)												
Dépenses de l'exercice												
011	Charges de gestion générale	622 384,93		0,00		0,00		0,00		622 384,93		
022	Dépenses imprévues	622 384,93		0,00		0,00		0,00		622 384,93		
023	Virement à la section d'investissement	1 000,00								1 000,00		
65	Autres charges de gestion courante	444 884,93								100 000,00		
66	Charges financières	500,00								444 884,93		
67	Charges exceptionnelles	73 000,00								500,00		
	Restes à réaliser - report	3 000,00		0,00		0,00		0,00		3 000,00		
		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		
RECETTES (2)												
Recettes de l'exercice												
002	Excédent ou déficit de fonctionnement reporté	2 456 516,16		0,00		0,00		0,00		2 456 516,16		
74	Dotations et participations	778 737,16		0,00		0,00		0,00		2 456 516,16		
	Restes à réaliser - report	1 677 779,00		0,00		0,00		0,00		778 737,16		
		0,00		0,00		0,00		0,00		1 677 779,00		
		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		
	SOLDE (2)	1 834 131,23		0,00		0,00		0,00		1 834 131,23		

		IV - ANNEXES		IV			
		ELEMENTS DU BILAN		A 1.1			
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT					
FONCTION 0 - Services Généraux des Administrations Publiques Locales							

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 02				Sous-fonction 04
		020	021	022	023	
	Administration générale d la collectivité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges de gestion générale					0,00
65	Autres charges de gestion courante					0,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
	Restes à réaliser - reportis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser - reportis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reportis (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reportis 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

		IV - ANNEXES	IV
		ELEMENTS DU BILAN	A 1.1
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT			

FONCTION 9 - Action Economique

Art. (1)	Libellé	90 Interventions économiques	91	92	93	94	95 Aides au tourisme	96	Total
	DEPENSES (2)	875 456,05	3 644 312,90	0,00	0,00	0,00	53 897,00	0,00	4 573 665,95
	Dépenses de l'exercice	875 456,05	3 644 312,90	0,00	0,00	0,00	53 897,00	0,00	4 573 665,95
011	Charges de gestion générale	166 133,05	1 916 652,80				41 250,00		2 124 035,85
012	Charges de personnel	504 915,00	808 766,21						1 313 681,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	183 879,00	364 000,00				5 455,00		553 334,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00							5 000,00
66	Charges financières	15 529,00	554 893,89				7 192,00		577 614,89
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00
	RECETTES (2)	309 951,33	2 329 443,39	0,00	0,00	0,00	100 140,00	0,00	2 739 534,72
	Recettes de l'exercice	309 951,33	2 329 443,39	0,00	0,00	0,00	100 140,00	0,00	2 739 534,72
013	Atténuation des charges		5 115,00						5 115,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 135,00	109 000,00						153 155,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		598 484,00						598 484,00
73	Impôts et taxes		10 000,00						10 000,00
75	Autres produits de gestion courante	263 463,00	1 531 550,00				74 140,00		1 869 153,00
77	Produits exceptionnels	2 333,33	75 294,39				26 000,00		103 627,72
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00		0,00		0,00		0,00
	SOLDE (2)	-565 504,72	-1 314 869,51	0,00	0,00	0,00	46 243,00	0,00	-1 834 131,23

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
		FONCTION 0 - Services Généraux des Administrations Publiques Locales	

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02	03	04	Total
DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	201 000,00	0,00	0,00	0,00	201 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	201 000,00	0,00	0,00	0,00	201 000,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00				200 000,00
	Restes à réaliser - reportés	1 000,00				1 000,00
RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	1 807 382,63	0,00	0,00	0,00	1 807 382,63
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 807 382,63	0,00	0,00	0,00	1 807 382,63
021	Virement de la section de fonctionnement	363 369,84	0,00	0,00	0,00	363 369,84
16	Emprunts et dettes assimilées	444 884,93				444 884,93
27	Autres immobilisations financières	998 127,86				998 127,86
	Restes à réaliser - reportés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
	SOLDE (2)	1 606 382,63	0,00	0,00	0,00	1 606 382,63

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
FONCTION 0 - Services Généraux des Administrations Publiques Locales			

Art. (1)	Libellé	Sous-fonction 02			Sous-fonction 04		
		020 Administration générale de la collectivité	021	022	023	024	025
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées						0,00
27	Autres immobilisations financières						0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées						0,00
27	Autres immobilisations financières						0,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détaill est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

		IV - ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 9 - Action Economique

Art. (1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Libellé non trouvé	92 Libellé non trouvé	93 Libellé non trouvé	94 Libellé non trouvé	95 Aides au tourisme	96 Libellé non trouvé	Total
	DEPENSES (2)	717 177,63	1 417 539,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	2 164 716,63
	Dépenses de l'exercice	704 462,24	1 417 539,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	2 152 001,24
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	44 155,00	109 000,00						153 155,00
16	Emprunts et dettes assimilées	55 000,00	608 000,00						663 000,00
	Opérations d'équipement	605 307,24	700 539,00				30 000,00		1 335 846,24
	Restes à réaliser - reports	12 715,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 715,39
	RECETTES (2)	188 879,00	364 000,00	0,00	0,00	0,00	5 455,00	0,00	558 334,00
	Recettes de l'exercice	188 879,00	364 000,00	0,00	0,00	0,00	5 455,00	0,00	558 334,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	183 879,00	364 000,00				5 455,00		553 334,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00			5 000,00
	Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-528 298,63	-1 053 539,00	0,00	0,00	0,00	-24 545,00	0,00	-1 606 382,63

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).
Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

ETATS DE LA DETTE

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésorier						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
BLI 15 - Transfert Parc Expo de Ville vers GP	14/09/2009	60 004,00	0,00	469,56	0,00	60 004,00
BLI 16 - Transfert de Parc Expo de Ville vers GP	14/09/2009	300 000,33	0,00	8 597,32	0,00	300 000,33
BLI 17 - Transfert Parc Expo de Ville vers GP	18/10/2010	550 476,51	0,00	5 180,07	0,00	550 476,51
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)		910 480,84	0,00	14 246,95	0,00	910 480,84

(1) Circulaire n°NCR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
BLI 13 - Transfert Parc Expo de Ville vers GP	SFIL CAFFIL	01/01/2012	01/01/2012	02/01/2012	57 345,50	F	Taux fixe à 4,04 %	4,04	4,10	EUR	T	P
BLI 797 - Investissements 2002 - Transfert de Ville vers GP	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2012	01/01/2012	07/02/2012	55 572,67	V	Moyenne de Euribor 03 M - Floor 0,1 sur Euribor 03 M + 0,1	1,70	1,71	EUR	T	P
BLI 799 - Refinancement 2006	SFIL CAFFIL	01/01/2012	01/01/2012	01/04/2012	712 648,29	V	(Euribor 12 M(Postfixé)+Floor 0,08 sur Euribor 12 M(Postfixé)) + (-0,08)	1,38	1,40	EUR	A	P
LI 5001 - Investissements 2007 - Cr éation d'un h ôtel d'entreprise	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/07/2007	27/12/2007	29/02/2008	1 577 000,00	F	Taux fixe à 4,71 %	4,71	4,86	EUR	T	P
LI 5004 - Investissements 2013	SFIL CAFFIL	14/08/2013	14/08/2013	01/09/2014	600 000,00	V	Moyenne de Euribor 12 M + 1,51	2,03	2,06	EUR	A	C
LI 5005 - Investissements 2014	SFIL CAFFIL	23/10/2014	27/02/2015	01/06/2015	300 000,00	F	Taux fixe à 2,22 %	2,22	2,24	EUR	T	C
LI 5006 - Investissements 2015	SFIL CAFFIL	16/07/2015	04/08/2016	01/12/2016	1 100 000,00	F	Taux fixe à 1,64 %	1,64	1,65	EUR	T	C
LI 5007 - Refinancement du LI 5003	CREDIT AGRICOLE	24/11/2015	18/12/2015	15/03/2016	744 166,67	F	Taux fixe à 2,5 %	2,50	2,52	EUR	T	C
LI 5008 - Investissements 2007	SFIL CAFFIL	01/10/2014	01/10/2014	01/01/2015	835 746,81	F	Taux fixe à 4,68 %	4,68	4,83	EUR	T	P
LI 5009 - Investissements 2016	CREDIT AGRICOLE	23/09/2016	05/05/2017	05/08/2017	250 000,00	F	Taux fixe à 1,05 %	1,05	1,05	EUR	X	C
LI5002 Investissements 2011	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	05/10/2011	28/06/2013	30/06/2014	160 000,00	V	Euribor 03 M + 0,95	1,17	1,19	EUR	A	C
LI 5011 - Ateliers Relais 2007	CAISSE D'EPARGNE	30/06/2007	30/06/2008	25/06/2008	327 813,18	C	Taux fixe à 2,92 %	2,92	2,96	EUR	A	P
												F-6

Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
LI 5013 - Atelier Relais 2004	SFIL CAFFIL	10/12/2004	01/12/2016	01/03/2017	60 901,93	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	3,96	EUR	T	P
1643 Emprunts en devises (total)												A-1
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 859 501,00							
BLI 15 - Transfert Parc Expo de Ville vers GP	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/09/2009	01/01/2012	15/10/2012	93 334,00	V	Euribor 12 M + 0,55	2,50	2,54	EUR	X	X
BLI 16 - Transfert de Parc Expo de Ville vers GP	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	14/09/2009	01/01/2012	15/05/2012	466 667,00	C	Euribor 12 M + 0,55	2,69	2,73	EUR	X	X
BLI 17 - Transfert Parc Expo de Ville vers GP	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	18/10/2010	01/01/2012	15/03/2012	850 000,00	V	Euribor 03 M + 0,55	1,92	1,96	EUR	X	X
LI 5012 - Immeuble passerelle 2012	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	26/05/2008	26/05/2008	15/12/2008	449 500,00	V	(TAM + 0,11)-Floor -0,11 sur TAM	4,23	4,29	EUR	A	C
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					8 918 584,79							
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)					8 918 584,79							
BEA Parc des Expositions	BTP Banque	22/05/2012	21/11/2013	20/02/2014	8 918 584,79	F	Taux fixe à 5,28 %	5,28	5,39	EUR	T	P
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général					17 559 280,84							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index. (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Montant couvert ? ON (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt (13)	Annuité de l'exercice				
							Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Index (13)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)			6 371 719,22								
1641 Emprunts en euros (total)			5 177 019,21								
BLI 13 - Transfert Parc Expo de Ville vers GP	N	A-1	24 882,56	3	F	Taux fixe à 4,04 %	4,10	7 312,89	142 483,85	22 033,97	
BLI 797 - Investissements 2002 - Transfert de Ville vers GP	N	A-1	10 397,34	0,85	V	Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0,1 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0,1	0,00	10 397,34	895,39	175,48	
BLI 799 - Refinancement 2006	N	A-1	229 711,59	1,25	V	(Euribor 12 M-Floor - 0,03 sur Euribor 12 M) + 0,03	0,03	111 978,15	60,55	0,00	
LI 5001 - Investissements 2007 - Crédit d'un hôtel d'entreprise	N	A-1	1 000 459,19	10,91	F	Taux fixe à 4,71 %	4,86	75 945,49	46 167,87	3 749,67	
LI 5004 - Investissements 2013	N	A-1	480 000,00	11,67	V	Moyenne de Euribor 12 M + 1,51	1,48	40 000,00	7 080,06	2 168,01	
LI 5005 - Investissements 2014	N	A-1	265 000,00	13,17	F	Taux fixe à 2,22 %	2,24	20 000,00	5 716,50	438,14	
LI 5006 - Investissements 2015	N	A-1	1 081 666,67	14,67	F	Taux fixe à 1,64 %	1,65	73 333,32	17 288,33	1 332,12	
LI 5007 - Refinancement du LI 5003	N	A-1	694 555,55	13,96	F	Taux fixe à 2,5 %	2,52	49 611,12	16 898,78	671,82	
LI 5008 - Investissements 2007	N	A-1	740 131,92	11	F	Taux fixe à 4,68 %	4,83	51 249,32	34 215,33	8 149,49	
LI 5009 - Investissements 2016	N	A-1	250 000,00	14,34	F	Taux fixe à 1,05 %	1,05	8 928,58	2 241,41	386,72	
LI 5002 Investissements 2011	N	A-1	128 000,00	11,5	V	Euribor 03 M + 0,95	0,64	10 666,67	806,17	0,00	
LI 5011 - Ateliers Relais 2007	N	F-6	211 312,06	10,48	C	Si USD- CHF<=0,95281 alors 6 % Si USD- CHF<0,97493 alors 4,7 % Si USD-CHF<0,9981 alors 4,2 % Si USD- CHF<0,01498 alors 3,75 % sinon Taux fixe 2,92 % à barrière 1,05 sur USD-CHF (2,92% / 0,4/1,05)	4,26	15 668,58	8 998,37	4 827,51	
LI 5013 - Atelier Relais 2004	N	A-1	60 901,93	3,17	F	Taux fixe à 3,9 %	3,96	17 927,83	2 115,09	135,01	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017									
	Couverture ? ON (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Annuité de l'exercice
1643 Emprunts en devises (total)				1 194 700,01						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)								112 384,93	11 006,28	6 138,71
BL1 15 - Transfert Parc Expo de Ville vers GP	N	A-1		60 004,00	8,79	V	Euribor 12 M + 0,55	0,49	6 666,00	291,41
BL1 16 - Transfert de Parc Expo de Ville vers GP	N	B-1		300 000,33	8,37	C	Taux fixe 2,53% à barrière 5% sur Euribor 12 M (Marge de -0,55%)	2,57	33 333,33	7 695,43
BL1 17 - Transfert Parc Expo de Ville vers GP	N	A-1		550 476,51	9,21	V	Euribor 12 M + 0,55	0,55	56 666,61	3 019,44
LI 5012 - Immeuble passarelle 2012	N	A-1		284 219,17	19,96	V	(TAM + 0,11)-Floor - 0,11 sur TAM	0,00	15 718,99	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				8 358 248,81					204 560,15	437 546,46
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)				8 358 248,81					204 560,15	437 546,46
BEA Parc des Expositions	N	A-1		8 358 248,81	21	F	Taux fixe à 5,28 %	5,28	204 560,15	437 546,46
1678 Autres emprunts et dettes (total)										
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)										
1681 Autres emprunts (total)										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)										
1687 Autres dettes (total)										
Total général		0,00		14 729 968,03					809 964,37	591 036,59
										0,00
										78 394,77

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés), et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

2) Nominal : montant émoussé à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt indirigeant rééchouant sur deux lignes le montant nominal est réduit de la part de la couverture échouée.

3) En cas de couverture partielle d'un emprunt indiquer sénariogramme sur deux lignes les parts non couvertes et la part non couverte

14) Indiquer la classification de l'individu ou de l'entité qui possède ou qui a la propriété d'un ou plusieurs éléments ou éléments distincts.

⁴⁴) indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices italiano, française ou zone euro ou écart entre ces Indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

6.6 Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

7) Coût de sortie : Indiquer le montant de

8) Montant, index ou formule.

9) Indiquer le niveau de faisabilité des opérations de couverture éventuelles. Pour les opérations de couverture éventuelles, indiquer le

9) indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts

	IV - ANNEXES	
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	16 96,53%					
	Montant en euros	14 218 656 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	1 2,03%					
	Montant en euros	300 000 €					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	IV A3
--	------------------------

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €		31/03/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
	LES BIENS INCORPORELS			
Linéaire	Frais d'étude non suivies de réalisations	5 ans	31/03/2017	
Linéaire	Frais d'insertion non suivis de réalisations	5 ans	31/03/2017	
Linéaire	Frais d'insertion suivis de réalisations	1 an	31/03/2017	
Linéaire	Frais de recherche et de développement en cas de réussite	5 ans	31/03/2017	
Linéaire	Frais de recherche et de développement en cas d'échec	1 an	31/03/2017	
Linéaire	Subventions versées pour le financement :		31/03/2017	
Linéaire	des biens mobiliers, du matériel ou des études, aides à l'investissement consentie aux entreprises	5 ans	31/03/2017	
Linéaire	des biens immobiliers ou des installations	15 ans	31/03/2017	
Linéaire	des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	31/03/2017	
Linéaire	Logiciels	2 ans	31/03/2017	
	LES BIENS CORPORELS			
Linéaire	Terrains	Pas amortissable	31/03/2017	
Linéaire	Agencements et aménagements immeubles non productifs de revenus	25 ans	31/03/2017	
Linéaire	Agencements et aménagements immeubles productifs de revenus	25 ans	31/03/2017	
Linéaire	Immeubles productif de revenus	25 ans	31/03/2017	
Linéaire	Œuvres d'art	Pas amortissable	31/03/2017	
Linéaire	Matériel spécifique de voirie	10 ans	31/03/2017	
Linéaire	Véhicules légers			
Linéaire		Voitures	8 ans	31/03/2017
Linéaire		Autres	6 ans	31/03/2017
Linéaire	Camions, véhicules industriels et véhicules utilitaires	8 ans	31/03/2017	
Linéaire	Matériel informatique	3 ou 5 ans	31/03/2017	
Linéaire	Matériel de bureau électrique, électronique	5 ans	31/03/2017	
Linéaire	Mobilier	12 ans	31/03/20017	
Linéaire	Mobilier urbain	12 ans	31/03/2017	
Linéaire	Coffres fort	30 ans	31/03/2017	
Linéaire	Matériel classique, sauf :	5 à 10 ans	31/03/2017	
Linéaire		Matériel audiovisuel	6 ans	31/03/2017
Linéaire		Jeux et cycles	6 ans	31/03/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Equipement des espaces verts	6 ans	31/03/2017
Linéaire	Instruments musique sauf instruments à vent	10 ans	31/03/2017
Linéaire	Instruments musique : instruments à vent	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Livres de bibliothèque, cassettes, disques	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Cheptel	de 8 à 50 ans	31/03/2017
Linéaire	Installations et appareils de chauffage	10 ans	31/03/2017
Linéaire	Appareils de levage - Ascenseurs	25 ans	31/03/2017
Linéaire	Appareil de laboratoire, médical et de mesure	5 ans	31/03/2017
Linéaire	Equipements de garage et atelier	10 ans	31/03/2017
Linéaire	Equipements des cuisines	5 ou 10 ans	31/03/2017
Linéaire	Equipements sportifs	de 10 à 15 ans	31/03/2017
Linéaire	Installations de voirie		31/03/2017
Linéaire	Plantations	20 ans	31/03/2017
Linéaire	Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15 ans	31/03/2017
Linéaire	Bâtiments légers, abris	15 ans	31/03/2017
Linéaire	Construction sur sol d'autrui	15 ans	31/03/2017
Linéaire	Autres agencements et aménagements de terrains	15 ans	31/03/2017
SUBVENTIONS REÇUES			
Linéaire	Subventions reçues		
Linéaire	sur investissement amortissable	Même durée que le bien acquis	31/03/2017
Linéaire	sur investissement non amortissable	Pas amortissable	31/03/2017

Adjonctions de bien en cours d'amortissement constituant	
un élément viable par lui-même	un plan d'amortissement spécifique doit être défini
des travaux augmentant la durée de vie du bien existant	<u>bien en cours d'amortissement</u> : le plan d'amortissement initial doit être révisé (base et durée de l'amortissement) <u>bien amorti</u> : il doit être amorti sur la durée de vie complémentaire estimée (et non sur la durée applicable)
dans les autres cas	<u>bien en cours d'amortissement</u> : les travaux nouveaux doivent être amortis sur la durée résiduelle d'amortissement du bien initial <u>bien amorti</u> : amortissement sur un seul exercice

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES			A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		804 155,00	I 804 155,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	650 000,00	650 000,00
1641	Emprunts en euros	480 000,00	480 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	170 000,00	170 000,00
Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		154 155,00	154 155,00
040	Opérations d'ordres de transferts entre sections	153 155,00	153 155,00
13912	Subventions d'équipement transférables - Région	4 675,00	4 675,00
13913	Subventions d'équipement transférables - Départements	15 521,00	15 521,00
139141	Subventions d'équipement communes membres	1 523,00	1 523,00
139151	Subventions d'équipement - GFP de rattachement	25 610,00	25 610,00
13918	Subventions d'équipements transférables - Autres	5 826,00	5 826,00
2313	Constructions	100 000,00	100 000,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	1 000,00	1 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	804 155,00	12 715,39		816 870,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote du Conseil Communautaire (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	999 218,93	III 999 218,93
	Ressources propres externes de l'année (a)	1 000,00	1 000,00
274	Prêts	1 000,00	1 000,00
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	998 218,93	998 218,93
28041411	Communes GFP : Biens mobiliers, matériel et études	2 789,58	2 789,58
28041512	GFP rattachement : Bâtiments et installations	82 935,00	82 935,00
28051	Concessions et droits similaires	1 356,00	1 356,00
28132	Immeubles de rapport	54 809,00	54 809,00
28135	Installations, agencements, aménagts constructions	23 212,00	23 212,00
281728	Agencements et aménagements de terrains	11 562,77	11 562,77
281732	Immeubles de rapport	112 680,00	112 680,00
281735	Installations générales, agencements aménagements des constr	178,00	178,00
2817538	Amortissements installations - Autres réseaux	5 241,00	5 241,00
281784	Mobilier	280,14	280,14
281788	Autres immobilisations corporelles recues	4 271,05	4 271,05
28182	Matériel de transport	900,00	900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 896,18	7 896,18
28184	Amortissements mobilier	25 555,82	25 555,82
28188	Amortissement des autres immobilisations corporelles	219 667,46	219 667,46
021	<i>Virement de la section de fonct. (d)</i>	444 884,93	444 884,93

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	999 218,93		363 369,84		1 362 588,77

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	816 870,39
Ressources propres disponibles	1 362 588,77
Solde	(6) 545 718,38

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES								IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS								B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT BAIL								

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
2012	Photocopieur Konica Minolta C284	3 156,00	BNP PARIBAS Lease Group	66 mois	789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	789,00	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

	IV - ANNEXES	IV
	ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRAT DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
Bail emphytéotique administratif	2012	Société Bati Lease	Conception, construction, financement et maintenance de deux halls d'exposition	8 939 612,00	146 155,47	300	2038	8 358 248,81	8 358 248,81

593

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

		IV - ANNEXES
		ENGAGEMENTS HORS BILAN
		AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

DEPENSES

N° ou intitulé de l'AP	MONTANT DES AP		MONTANT DES CP		Restes à financer au-delà de l'exercice 2017
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017)	
2017 - MODERNISATION DES EQUIPEMENTS			2 734 277,00		1 206 272,00
2017 - OUTIL DE TRAVAIL			132 348,00		70 848,00
Total général			2 866 625,00		1 277 120,00
					1 589 505,00

IV - ANNEXES		IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017		C1	

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 - BUDGET GRAND POITIERS LOCATION IMMOBILIERE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Adjoint administratif territorial	C	4,00	-	4,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	-	1,00	1,00	0	1,00
Attaché	A	1,00	-	1,00	1,00	0	1,00
FILIERE TECHNIQUE							
Adjoint technique territorial	C	2,00	-	2,00	2,00	0	2,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	-	1,00	1,00	0	1,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	-	2,00	2,00	0	2,00
Ingénieur en chef hors classe	A	1,00	-	1,00	1,00	0	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	-	1,00	1,00	0	1,00
EMPLOIS NON CITÉS (5)		-	-	-	5,00	1,00	6,00
TOTAL GENERAL		10,00	-	10,00	7,00	3,00	10,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB950102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8/6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 ...

SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :
Contre :
Pour :
Abstention :

Date de convocation :

Présenté par le Président,
A Poitiers, le 31 mars 2017
Le Président
Député de la Vienne,

Alain CLAEYS

Délibéré par le Conseil communautaire Grand Poitiers Communauté d'agglomération réuni en session

A Poitiers, le 31 mars 2017

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la réception en préfecture, le
et de la publication le

A Poitiers, le

Les membres du Conseil communautaire Grand Poitiers Communauté d'agglomération ,

Délégués titulaires

M. AMILIEN Daniel Coulombiers		M. CHALARD Francis Poitiers	
M. ANDRAULT Guy Savigny l'Evescault		M. CHAPPET Christophe Saint Sauvant	
M. ARFEUILLERE Jacques Poitiers		M. CHARDONNEAU Jean-Louis Buxerolles	
Mme BATAILLE Martine St Benoît		M. CHAUVIN Jacky Migné-Auxances	
M.BELGSIR El Mustapha Poitiers		M. CHOISY Jean-Michel Curzay Sur Vonne	
M.BERTHIER Michel Poitiers		M. CLEMENT Dominique Saint-Benoit	
M. BIZARD Joël Jaunay-Marigny		M. COMPTE Jean-Marie Poitiers	
M. BLANCHARD Gérald Buxerolles		M. CORNU Bernard Poitiers	
M. BLANCHARD François Poitiers		M. CORONAS Patrick Poitiers	
M. BLUSSEAU Jean-Daniel Poitiers		Mme DAIGRE Jacqueline Poitiers	
Mme BORDES Nicole Poitiers		Mme DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie Poitiers	
M. BOUFFARD Patrick Celles l'Evescault		M. DELIS Gérard Chauvigny	
M. BOUTET Jean-Claude St Georges les Baillargeaux		M. EIDELSTEIN Claude Chasseneuil-du-Poitou	
M. BRACHET Jean-Hubert Saint Julien l'Ars		Mme FAURY-CHARTIER Michèle Poitiers	
Mme BREUILLE Coralie Poitiers		Mme FORESTIER Catherine Sanxay	
Mme BRINGER Ghislaine Beaumont-Saint Cyr		M. FOUCHER Claude Saint Radegonde	
M. BROCAS Dominique Liniers		M. FRANCOIS Michel Dissay	
M. BROTTIER Philippe Fontaine-le-Comte		Mme FRAYSSE Christiane Poitiers	
Mme BURGERES Christine Poitiers		M. GARCIA Hervé Bignoux	

Délégués titulaires

Mme GARDA-FLIP Nelly Chauvigny		Mme MERLE Nicole Sèvres Anxaumont	
Mme GAUBERT Jacqueline Poitiers		Mme MORCEAU Francette Poitiers	
Mme GERARD Anne Poitiers		M. MORISSEAU Gilles Biard	
M. GIBAULT René Lusignan		M. NEVEUX Jérôme Jaunay-Marigny	
Mme GUERINEAU Diane Poitiers		M. PALISSE Philippe Poitiers	
Mme GUITTET Pascale Pouillé		Mme PELTIER Joëlle Ligugé	
M. HALLOUMI Abderrazak Poitiers		M. PERRIN Bernard Buxerolles	
M. HERBERT Gérard Chauvigny		Mme PERSICO Patricia Poitiers	
M. HOFNUNG Daniel Poitiers		M. PETERLONGO Bernard St Benoît	
Mme JARDIN Florence Migné-Auxances		M. PETIT Christian Poitiers	
M. JEAN Yves Poitiers		Mme PINTUREAU Marie- Thérèse Poitiers	
M. JOLIVET Jean-François Jaunay-Marigny		M. POIRIER Fredy Cloué	
M. KIRCH Olivier Béruges		M. POTHIER-LEROUX Sylvain Poitiers	
M. LEBON Serge La Chapelle Moulière		Mme PROST Marie-Dolorès Poitiers	
Mme LEY Véronique Croutelle		M. PUCHAUD Paul La Puye	
M. LITT Claude Jazeneuil		M. RICHARD Christian Tercé	
M. LUCAUD Laurent Poitiers		Mme RIMBAULT-HERIGAULT Nathalie Poitiers	
Mme LUMINEAU Maguy Lavoux		M. ROBLOT Edouard Poitiers	
M. MAERTEN Jean-Luc Jardres		Mme ROCHAIS-CHEMINEE Véronique Rouillé	
Mme MARCINIAK Marie- Christine	Buxerolles	Mme ROUSSEAU Eliane Poitiers	

Délégués titulaires

M. ROUX Christian Beaumont-St Cyr			
Mme RUY-CARPENTIER Cécile Vouneuil sous Biard			
Mme SARRAZIN-BAUDOUX Christine Poitiers			
M. SAUMONNEAU Michel Bonne			
Mme SAUVAGE Corine Montamisé			
M. SIRAUT Daniel Chasseneuil-du-Poitou			
M. SOL Gérard Mignaloux-Beauvoir			
M. TANGUY Alain Vouneuil-sous-Biard			
Mme TOMASINI Peggy Poitiers			
M. TRICOT Aurélien Poitiers			
Mme VALLOIS-ROUET Laurence Poitiers			
M. VERDIN Alain Poitiers			

Délégués suppléants

M. ABADIE Pascal Curzay-sur-Vonne		Mme MARTIN Josiane Saint Julien l'Ars	
Mme AUBERT Sylvie Fontaine-le Comte		Mme MAZE Annie La Chapelle Moulière	
M. BREMOND Pierre Dissay		M. PETONNET Bernard Béruges	
M. BRILLAUD Jean Ligugé		Mme POLO Christian Tercé	
M. BROSSARD Olivier La Puye		M. ROGEON Francis Lusignan	
M. CHALLET Louis-Marie Montamisé		M. ROUSSEAU Arnaud Croutelle	
M. CHARGELEGUE Jérôme Cloué		Mme ROY Estelle Jazeneuil	
M. CHENU Vincent Savigny l'Evescault		M. ROYER Christian Coulombiers	
Mme COINEAU Dany Mignaloux-Beauvoir		M. SEINE Louis-André Biard	
Mme CORBIN Josette Saint-Sauvant		Mme TEXEREAU Catherine Celle l'Evescault	
M. COUSIN Serge Bonnes		M. THOMASSIN Vincent Bignoux	
Mme DURAND Carine Sainte Radegonde			
M. FAIDEAU Pascal Liniers			
M. GARNAUD Stéphane Lavoux			
M. GHIRLANDA Eric Saint Georges les Baillargeaux			
M. GIRARD Christian Sèvres-Anxaumont			
M. GIRAudeau Jean-Louis Pouillé			
M. GREFFIER Jacky Sanxay			
Mme LATINI Patricia Jardres			
M. MAGNAN Jean-Marie Rouillé			